

# Conditions Générales - Familles / Individuels

## Frais de dossier :

Les frais de dossier d'un montant de 30 € sont valables, au titre de l'année civile, dans tous les établissements gérés par Cap Familles. Les frais de dossier ne sont remboursables qu'en cas d'annulation de notre fait.

## Réservations et règlements des séjours :

La réservation ne devient effective qu'après réception de votre contrat signé et encaissement d'un premier acompte de 30 % du montant du séjour incluant les frais de dossier.

Un deuxième acompte de 30 % sera versé 90 jours avant la date du début de séjour sans relance de notre part. Le solde sera réglé 30 jours avant la date d'arrivée au Village Vacances sans relance de notre part.

Tout retard dans le règlement du séjour peut entraîner l'annulation de la réservation.

Toute réservation faite moins de 30 jours avant le début du séjour donnera lieu au versement de la totalité des frais de séjour.

A ce prix, s'ajoute, le cas échéant, la taxe de séjour perçue par les collectivités locales ainsi que la souscription à l'assurance annulation, interruption, retard de séjour, assistance rapatriement ( facultative ).

Les tarifs sont exprimés TTC en Euros sous réserve de modification du taux de TVA ou de toutes autres règles fiscales.

## Annulation :

### du fait du client :

Annulation plus de 60 jours avant le début du séjour : le premier acompte est conservé.

Annulation entre 60 jours et 30 jours avant le début du séjour : les deux premiers acomptes sont conservés.

Annulation moins de 30 jours avant le début du séjour : la totalité du prix du séjour reste due.

Afin de vous éviter d'avoir à supporter les conséquences financières d'une telle annulation, une assurance comprenant : annulation, interruption ou retard de séjour, assistance-rapatriement, sera proposée avec le contrat de réservation. Le montant de cette assurance s'élève à 3% des frais de séjour.

Nous ne pouvons que vous la conseiller.

### du fait du Village Vacances :

En cas d'événement indépendant de notre volonté, nous nous réservons le droit d'annuler le séjour. Cependant, une autre proposition de séjour pourra être faite au contractant. Ce dernier pourra demander le remboursement intégral des sommes versées sans prétendre à des dommages et intérêts.

## Assurances :

Une assurance couvrant sa responsabilité civile est souscrite par le Village Vacances. Celle-ci ne couvre en aucun cas l'assistance, l'annulation, la perte ou le vol des bagages à l'intérieur du Village Vacances.

Nous vous engageons vivement à vérifier les conditions de votre propre assurance en matière d'activités sportives et, le cas échéant, à souscrire une assurance individuelle-assistance-rapatriement-annulation qui vous couvrira, dans les cas où la responsabilité du Village Vacances ne saurait être engagée.

## Conditions d'accueil :

**Les arrivées sont prévues à partir de 15h00. La chambre doit être libérée avant 9h30 le jour du départ. Un repas froid vous sera fourni systématiquement pour votre voyage de retour. Pendant la durée de votre séjour, l'entretien de votre chambre vous est confié. Toute dégradation donnera lieu à une facturation spécifique.**

## Modifications éventuelles de séjour :

Aucun remboursement n'est consenti pour une arrivée retardée, un départ anticipé, une absence en cours de séjour ou une personne manquante.

Dans la mesure de nos disponibilités et après accord de notre part, toute prolongation de séjour n'entraîne pas de frais administratifs supplémentaires.

## Santé :

Merci de vous munir du carnet de vaccinations et de santé de vos enfants, il vous sera nécessaire pour les inscrire au club enfants.

## Animaux :

Les animaux ne sont pas acceptés dans l'enceinte de l'établissement.

A votre demande, des adresses de pensions pour animaux pourront vous être communiquées.

**Le fait de s'inscrire à l'un de nos séjours implique l'acceptation complète et sans réserve des présentes conditions générales.**